



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 11 mars 2025

Nombre de Membres en exercice :  
26

Nombre de membres présents : 14  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 12

**OBJET :**

DE-CDE-25-03-1-2) AUTORISATION DE PASSATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATION D'AUDITS DU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE.

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi onze mars à dix-neuf heures trente,

**Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes**, dûment convoqué par Madame la Présidente le mardi 04 mars 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, M. TOURNE, Mme SERVIAN, M. MOULY, M. LEBEAU, M. GOURBESVILLE, Mme VIRENQUE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme TRAN, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ, Mme VERMANT.

Excusés : Mme LIBERT, Mme SÉGURET, M. DOMINGUEZ, Mme ODDON, Mme RUFFENACH, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, M. CHARDON, M. RIBET, Mme FOURNIER, Mme BASILLE-DUPREY, Mme BARRIERE, Mme GRETILLAT .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles de la ville de Vincennes ;

Considérant la volonté de la Caisse des écoles de poursuivre les contrôles de la prestation de restauration scolaire ;

Considérant la proposition de la société « *Question de Bon Sens* » pour la prestation d'audit du marché de restauration scolaire ;

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve le marché de prestation d'audits du marché de restauration scolaire avec la société « *Question de Bon Sens* » pour un montant total de 7 940 € HT, soit 9 528 € TTC.

ARTICLE II : Autorise Madame la Présidente à signer ledit marché, ainsi que tous les documents et actes en résultant.

ARTICLE III : La dépense sera prélevée sur les crédits du budget de la Caisse des écoles inscrits aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT  
Présidente

*Signé*